



L'AUXILIAIRE

TP 10692

Vol. 1, 1990

Cher membre :

Je vous présente avec joie le premier numéro de "L'Auxiliaire", un bulletin trimestriel dédié au Service auxiliaire canadien de sauvetage maritime (SACSM).

Depuis sa fondation en 1979, le SACSM joue un rôle primordial dans la prévention des pertes de vie dans les eaux canadiennes en répondant aux appels de recherche et de sauvetage (SAR) et en participant aux activités de prévention SAR. Aujourd'hui, les 3 600 membres de l'organisme répondent à environ 25 % des incidents SAR maritimes au Canada et consacrent beaucoup de temps aux projets de prévention. En 1979, peu de gens auraient pu prévoir la grande envergure que prendrait le Service au sein du Programme national de recherche et sauvetage.

Puisque l'efficacité des intervenants dépend en grande partie des communications, "L'Auxiliaire" se veut un moyen supplémentaire de communications entre les membres du SACSM et la Garde côtière canadienne. Vos associations régionales font des merveilles pour vous tenir au courant des événements, certes, mais bon nombre d'entre vous se demandent souvent ce que la Division du Service auxiliaire et la Direction de recherche et sauvetage de la Garde côtière ont dans l'incubateur. Ce bulletin renseignera les membres sur les activités de l'Administration centrale destinées à renforcer le SACSM et à le préparer en vue des défis à venir.

Je vous invite à profiter de ce médium d'échange pour exprimer vos idées au sujet des perspectives du SACSM et nous faire part de toute autre question d'intérêt. Ce bulletin vise à souligner vos efforts, et j'ai bien hâte d'avoir de vos nouvelles dans les prochains numéros de "L'Auxiliaire".

Sincèrement vôtre,


R.A. Quail

Commissaire de la Garde côtière canadienne

Des possibilités de formation

Les programmes suivants ont de bonnes chances d'intéresser les mordus du perfectionnement.

À l'automne de 1989, la Direction SAR de la Garde côtière a soumis un nouveau projet de SAR au Secrétariat national de recherche et sauvetage, afin d'obtenir des fonds pour financer un programme de formation améliorée et d'acquies du meilleur matériel à l'intention des membres du SACSM.

La demande de financement a été approuvée au printemps de 1990 et l'on est en train de mettre au point les plans de formation. Les fonds affectés à la formation avancée et à l'équipement amélioré seront répartis entre les projets suivants:

1. Formation de l'utilisateur du canot pneumatique à coque rigide

Les bénévoles qui sont patrons d'embarcation dans les régions où les canots pneumatiques sont utilisés très souvent pourront participer à un cours d'une semaine sur les procédures SAR, la récupération des survivants et la manoeuvre de l'embarcation dans diverses conditions de la mer.

2. Formation de secouriste

Environ 60 bénévoles des régions seront admissibles à la formation menant au certificat de secouriste industriel de classe "B" et au certificat de réanimation cardio-pulmonaire.

3. Trousse de premiers soins

On met actuellement la dernière main à la composition d'une trousse de premiers soins destinée tout spécialement aux opérations de sauvetage en mer. Cette trousse portative contiendra des fournitures qui se révèlent souvent nécessaires durant les sauvetages, mais sera débarrassée de certains articles des trousse classiques de type "B".

La Direction SAR de la Garde côtière croit que ces trois innovations hausseront les capacités des bénévoles et leur permettront de mieux répondre aux besoins des plaisanciers en détresse.



Certificat de mérite pour les bénévoles



Connaissez-vous un confrère du SACSM qui aurait apporté une contribution importante à notre vocation SAR par l'accomplissement d'un travail ou d'un service exceptionnel? Dans l'affirmative, pourquoi ne pas proposer sa candidature au directeur, Recherche et sauvetage, pour la remise d'un certificat de mérite des bénévoles?

L' AUXILIAIRE

est un bulletin trimestriel dédié aux membres du Service auxiliaire canadien de sauvetage maritime et préparé par Recherche et sauvetage, Garde côtière canadienne.

Veillez envoyer tout articles ou photos à :

Rédacteur, de l'Auxiliaire
Garde côtière canadienne
Recherche et sauvetage
344, rue Slater, 7ième étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0N7

ou par Télécopie au 613-996-8902

Les opinions exprimés sont celles du rédacteur et ne reflètent pas nécessairement la politique du Ministère ou de la Garde côtière canadienne.

L'Administration centrale de SAR est en train d'instaurer le programme du certificat de mérite pour souligner les efforts dignes d'une attention et d'une reconnaissance nationales déployés par des bénévoles dans le cadre de l'Accord de contribution conclu par la Garde côtière et le SACSM.

Voici quelques-unes des modalités et des lignes directrices prévues pour la proposition des candidatures:

1. Un certificat peut être décerné chaque année dans chacune des cinq régions de la Garde côtière.
2. Tout membre du SACSM peut proposer une candidature, par écrit.
3. La proposition doit comprendre le nom du candidat ou de la candidate, les motifs de la proposition et tout autre renseignement que vous jugez utile.
4. Pour qu'elles soient prises en considération, les candidatures doivent être approuvées par le président de l'Association régionale et par le gestionnaire régional, SAR.

5. Les propositions doivent parvenir au directeur, SAR, au moins trois mois avant l'assemblée générale annuelle de l'Association régionale.
6. Les certificats sont décernés au cours de l'assemblée générale annuelle de l'Association régionale du SACSM.

Veillez consulter les modalités et les lignes directrices officielles pour connaître tous les détails.

Une question d'"uniformité"

La question des uniformes est très débattue parmi les membres du Service auxiliaire. Certains n'en veulent pas; d'autres ressentent une grande fierté à porter un uniforme qui révèle leur appartenance au SACSM.

Ceux d'entre vous qui portent l'uniforme savent sans doute que son aspect varie de l'une à l'autre des cinq régions. Ce manque d'"uniformité" a été débattu plusieurs fois au fil des années et la Direction de SAR est d'avis que le moment est venu d'adopter une politique officielle en la matière.

Puisque, dans leurs relations avec le public, les bénévoles représentent le SACSM, la Garde côtière et le gouvernement fédéral, il importe qu'ils projettent la même image, une image à caractère professionnel.

La Direction envisage donc de concevoir un seul uniforme à l'intention des membres du Service national. Avant de dessiner cet uniforme, nous aimerions connaître votre opinion et vos suggestions à ce sujet. Notons que le port de cet uniforme national ne serait pas obligatoire, car il s'agit là d'un choix personnel.

Conseil canadien de la sécurité nautique

La Direction de recherche et sauvetage de la Garde côtière a le plaisir d'annoncer qu'elle sera sous peu un membre associé du Conseil canadien de la sécurité nautique (CCSN), créé récemment.

Le CCSN, organisme à but non lucratif composé de représentants du gouvernement, de bénévoles et de l'industrie, est voué à la promotion de la sécurité de la navigation de plaisance. Pour bien s'acquitter de ce mandat, le CCSM et ses organismes membres s'occuperont ensemble de divers projets, y compris la "Semaine de la sécurité nautique - 1991" (du 2 au 8 juin).

L'organisme tiendra sa première réunion annuelle à Ottawa, du 3 au 5 avril.

Composition actuelle:

- Garde côtière canadienne
- Conseil canadien de la sécurité
- Association pour la navigation de plaisance au Canada
- Gendarmerie royale du Canada
- Société royale de sauvetage Canada
- Société canadienne de la Croix-Rouge
- Institut maritime du Québec
- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
- Police provinciale de l'Ontario
- Escadrilles canadiennes de plaisance

Vu que le PSDEN intéressera sûrement beaucoup de détaillants, nous aimerions pouvoir compter sur les bénévoles du Service auxiliaire pour nous aider à administrer ce programme. Si vous avez le goût de nous aider (montage des présentoirs, sollicitation auprès des détaillants, etc), veuillez communiquer avec le coordonnateur régional, Service auxiliaire et prévention.

Épinglette d'années de service



Pour exprimer sa gratitude à tous ceux et celles qui donnent de leur temps et de leur énergie au SACS depuis plusieurs années, la Garde côtière a conçu une nouvelle épinglette de revers soulignant l'honneur qui leur revient d'avoir servi au sein de l'organisme. Cette jolie épinglette (voir ci-dessous), qui sera attribuée pour chaque période de cinq années de service, sera distribuée aux membres du SACS durant les prochains mois.

**"PORTONS-LA AVEC
FIERTÉ"**

Quelques données statistiques

- * À sa première année, le SACS comptait 700 membres et disposait de 300 embarcations. Aujourd'hui, ses ressources se composent de 3 600 membres (cinq fois plus) et de 1 300 embarcations.
- * Les défaillances mécaniques continuent d'être la principale cause des incidents de SAR, soit 40 % du total.
- * Depuis que le SACS existe, ses embarcations ont effectué plus de 18 000 missions, dont plus de 2 000 en 1989.
- * Le SACS-Ouest compte près de 1 300 membres et 350 embarcations. Le SACS-Maritimes a trois fois moins de membres, mais dispose d'un plus grand nombre d'embarcations (près de 400).
- * Les embarcations de plaisance sont en cause dans plus de 65% des incidents de SAR.

Programme de sensibilisation des détaillants d'équipement nautique

La Garde côtière encourage continuellement les plaisanciers à respecter les règles de la sécurité au nom des Canadiens et elle prépare actuellement un nouveau programme de sensibilisation qui fera appel aux détaillants.

Censé être instauré à l'été de 1991, le Programme de sensibilisation des détaillants d'équipement nautique (PSDEN) permettra à la Garde côtière de placer, dans les magasins de détail, des présentoirs d'information sur la sécurité nautique, dans le but de renseigner le plus grand nombre possible de plaisanciers. Les magasins d'équipement nautique peuvent constituer un vaste réseau de diffusion d'information sur la sécurité nautique et sont des endroits tout indiqués pour la distribution de la documentation.

Le prix Lemon Hart

La nuit orageuse du 1er février 1989 n'a pas été une nuit comme les autres pour Denis Nyren et Alek Bill.

Cette nuit-là, les deux résidents de Vancouver, membres du Service auxiliaire canadien de sauvetage maritime, ont porté secours à trois membres d'équipage de l'embarcation de sauvetage RESPONDER, d'Oak Bay, alors qu'il tentait lui-même de secourir deux techniciens radio immobilisés sur l'île Chatham par le mauvais temps.

Des représentants de Lemon Hart Rum et des Escadrilles canadiennes de plaisance ont décerné le prix Lemon Hart Rum, pour la sécurité de la navigation de plaisance dans la région, à MM. Nyren et Bill au cours d'une cérémonie au False Creek Yacht Club. Lemon Hart Rum et les Escadrilles ont créé ce prix en 1982, afin d'honorer les plaisanciers qui font preuve d'héroïsme envers leurs semblables.



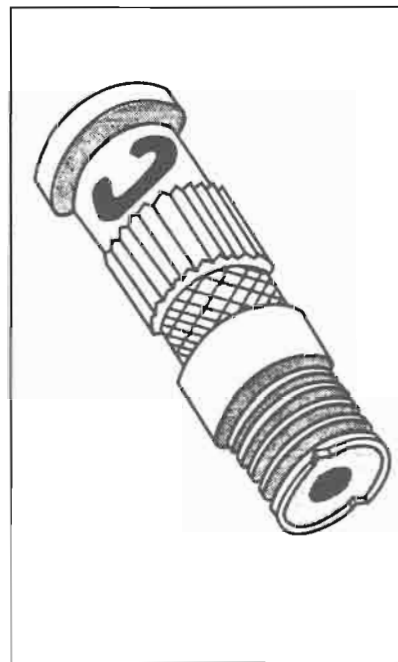
Nyren (34 ans) et Bill (29 ans) étaient membres d'équipage du Zodiac AUXILIARY 35, dont la Garde côtière se sert pour effectuer des sauvetages en eaux côtières. Durant la soirée du 1er février, ils ont été dépêchés auprès de l'équipage du RESPONDER, envahi par l'eau après avoir heurté un rocher dans le chenal Baines. Balayé par des vents de 20 à 26 noeuds et par des embruns verglaçants, à 110, l'équipage du RESPONDER avait pu demander de l'aide par radio et se réfugier sur des rochers plus élevés.

L'AUXILIARY 35, remorqué sur plusieurs milles par un bateau-pilote, est arrivé sur les lieux à 20 h 22. Nyren et Bill ont réussi à démarrer le moteur du Zodiac malgré la glace qui l'enveloppait, puis à affronter les vagues de 8 pieds que la marée haute lançait contre les rochers, à récupérer l'équipage du Responder et à le confier au remorqueur EVCO BUCCANEER, en attente à proximité.

L'équipage du RESPONDER secouru durant cette nuit froide de février s'en est tiré avec un peu d'hypothermie et une petite commotion. Les techniciens radio qu'il n'a pu rejoindre ont été secourus ultérieurement par un hélicoptère des Forces canadiennes. Denis Nyren est un agent immobilier et Alek Bill, un étudiant en droit à l'université Victoria.

(Avec la permission de Pacific Yachting)

Amplifiez la portée de votre antenne radio



Votre radio VHF principale ne fonctionne pas bien? Vous devez appeler? Eh bien vous le pouvez!

Malheureusement, votre antenne flexible n'est que de 6 pi et son gain et sa portée sont inférieurs à ceux de votre antenne principale de 8 pi ou de votre antenne de tête de mât. Votre appel sera-t-il perçu? La solution est simple si votre poste radio portatif est doté d'une prise de sortie BNC (la plupart en ont une). Raccordez l'antenne principale à votre poste portatif au moyen d'un adaptateur.

L'article no 278-120 de Radio Shack, pour une prise mâle BCN et une prise femelle no 239, conviendra dans la plupart des cas et coûte moins de 5 \$. Voilà une garantie économique d'être entendu lorsque vous en aurez besoin.

Si votre poste comporte d'autres types de prises de sortie et de fiches mâles, de nombreux autres adaptateurs sont disponibles. Si vous ne parvenez pas à trouver celle qu'il vous faut, vous pouvez fabriquer un petit câble RG-58 en fixant les bons connecteurs à chaque extrémité.